

## Schuller met en cause Copé et Balladur

PAR GÉRARD DAVET &amp; FABRICE LHOMME



Didier Schuller en 2007 à Clichy-la-Garenne / AFP LIONEL BONAVENTURE

**L'**ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine Didier Schuller a été interrogé, mercredi 23 octobre, par les juges Renaud Van Ruymbeke et Roger Le Loire, saisis du volet financier de l'affaire de Karachi. M. Schuller a dénoncé, sur procès-verbal, le financement illicite de la campagne d'Edouard Balladur en 1995, et mis en cause nommément plusieurs personnalités de droite, dont Jean-François Copé, l'actuel président de l'UMP.

L'audition de M. Schuller, entendu comme témoin, fit suite à la demande de **Me Marie Dosé**, conseil de plusieurs victimes de l'attentat de Karachi. Le 9 octobre, Me Dosé avait écrit à M. Van Ruymbeke pour solliciter la convocation dont celle de M. Schuller de plusieurs personnes citées dans le livre *French Corruption* (Stock), paru le même jour. L'ouvrage fait « état de révélations essentielles à la manifestation de la vérité dans le cadre de l'information dont vous êtes saisi », écrivait **Me Dosé**.

Dans cet ouvrage, Didier Schuller aborde différents épisodes susceptibles d'intéresser MM. Van Ruymbeke et Le Loire. Des révélations qu'il a réitérées et complétées dans le cabinet des juges. Ces derniers enquêtent sur les dessous du financement de la campagne présidentielle d'Edouard Balladur en 1995, notamment par le biais de certains contrats d'armement.

**CONFIDENCES**

M. Schuller a relaté devant les magistrats ses conversations avec l'ancien directeur des affaires générales du groupe Elf, Alfred Sirven (mort en 2005), qu'il côtoya plusieurs semaines en prison en 2002. Ce dernier lui aurait confié que Philippe Jaffré, PDG d'Elf entre 1993 et 1999 (et décédé en 2007) avait payé une partie de la campagne de M. Balladur. Sur procès-verbal, M. Schuller a évoqué une somme de 50 millions de francs.

En marge de l'enquête sur l'affaire de Karachi, M. Schuller a par ailleurs mis en cause Patrick Balkany, le député et maire (UMP) de Levallois-Perret, affirmant notamment que ce dernier, craignant ses révélations embarrassantes, avait payé une somme de 60 000 euros afin de régler une partie de sa caution, fin 2003. M. Schuller a également confirmé que c'est Nicolas Sarkozy qui lui avait recommandé, en 1994, les services du sulfureux financier genevois Jacques Heyer.

Autre révélation majeure, cette fois directement liée à l'instruction de MM. Van Ruymbeke et Le Loire : les confidences qu'aurait faites à Didier Schuller, le 24 octobre 2012, l'homme d'affaires Ziad Takieddine. Cet intermédiaire franco-libanais, plusieurs fois mis en examen par les juges, est l'homme sur qui reposent tous les soupçons de versement de rétrocommissions au profit d'hommes politiques français en marge de ventes d'armes conclues entre 1993 et 1995.

### **PIVOTS**

Lors d'une rencontre au domicile de M. Takieddine, celui-ci aurait, assure M. Schuller dans *French Corruption*, « confirmé qu'il avait été l'un des pivots du financement de la campagne de Balladur en 1995, et qu'il avait nourri plusieurs personnalités proches de Balladur et de Sarkozy. » « Il m'a dit, ajoutait Didier Schuller, qu'il avait donné de l'argent directement à François Léotard, Renaud Donnedieu de Vabres, Thierry Gaubert, Nicolas Bazire et Jean-François Copé. »

Lors de son audition, M. Schuller a confirmé la teneur de l'entrevue et rappelé qu'elle avait eu lieu en présence d'un témoin, dont il a donné le nom. Il a notamment assuré que M. Takieddine lui avait explicitement confié avoir fait profiter M. Copé de ses largesses. En juin 2013, soit huit mois après cette rencontre, l'intermédiaire avait fini par reconnaître devant les juges avoir œuvré au financement occulte des balladuriens.

Condamné en janvier 2007 par la cour d'appel de Paris dans l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine, M. Schuller a été rétabli dans ses droits civiques en 2010. Il espère être élu maire de Clichy-la-Garenne en 2014.